

MÉMOIRE

DÉPOSÉ

DEVANT LA COMMISSION DU BAPE

ANALYSANT LE PROJET ÉOLIEN

DE SAINT-VALENTIN.

Riaz Lakhansky

28 Mars 2011

Monsieur André, Monsieur Longpré,

Nous sommes, mon épouse et moi, de nouveaux venus à Saint-Paul. Auparavant nous habitions Gatineau, mais l'ambiance urbaine nous pesait de plus en plus.

Nous avons longuement cherché un endroit calme qui nous conviendrait et nous l'avons trouvé à Saint-Paul. Nous y sommes arrivés le 17 août 2007. Tout nous y enchante, mais en particulier son caractère paisible, la générosité de sa nature, la convivialité de ses habitants.

Pour ma part, étant amateur d'étoiles, j'apprécie particulièrement la noirceur de nos nuits, ce qui permet d'admirer directement de ma terrasse les astres que je sais reconnaître... et les autres. Je ne rate jamais l'occasion de faire partager cet avantage avec mes invités, tant cette richesse se fait de plus en plus rare.

Or, tout cela est directement menacé par un projet d'investisseurs étrangers désireux d'implanter 25 éoliennes géantes dans notre région.

Je passe sur tous les arguments déjà énoncés par d'autres et que j'appuie entièrement : massacre des plus belles terres agricoles du Québec, risques pour la santé, dévaluation des immeubles, menaces pour la faune.

Ce qui me tracasse, c'est la perte assurée de mon «poste d'observation» des étoiles et les accrocs à la démocratie qui entachent tout le projet.

Il est bien évident que si la centrale voit le jour, ses machines démesurées clignoteront de tous leurs feux. Le promoteur s'en est vanté devant vous. Outre que ce clignotement perpétuel dérangera le sommeil des paisibles citoyens de toute la région, il voilera le ciel et compliquera singulièrement les observations de l'astronome amateur en moi. Qu'ai-je fait pour être privé ainsi d'une activité inoffensive qui fait partie de mon mode de vie?

Quant à la vie démocratique, nous repasserons. Ainsi que je vous l'ai signalé, nous sommes arrivés à Saint-Paul il y a près de 4 ans, le 17 août 2007. Or, durant tout ce temps, et contrairement aux affirmations du promoteur, je n'ai jamais – je dis bien jamais – entendu parler de ce projet.

Je n'ai appris son existence que grâce à la judicieuse intervention du groupe Don Quichotte, groupe qui a entrepris de démonter une à une toutes les affirmations et les cachoteries de la compagnie.

Le gouvernement nous a répété que seuls les projets acceptés d'emblée par les populations d'accueil seraient retenus. Si ces mots veulent dire quelque chose, ils signifient que le vendeur de vent doit démontrer que son projet jouit de l'acceptabilité sociale.

Or la compagnie échoue lamentablement à cet égard. Elle a soutenu devant vous qu'elle avait convoqué deux réunions pour annoncer son projet. Sa publicité a été tellement mal faite qu'il n'est venu que 10 personnes à la première et moins de 40 à la deuxième. On ne peut pas dire qu'elle soit vraiment sortie de son chemin pour rejoindre l'ensemble des citoyens...

La seule conclusion honnête à tirer de ces échecs, c'est que la population ne s'y intéresse pas et n'en veut pas. La compagnie ose tirer la conclusion exactement inverse : personne ne s'oppose, donc allons-y.

C'est contrevenir absolument au fardeau de la preuve imposé par Québec et, à lui tout seul, cet accroc au respect des citoyens devrait entraîner le rejet du projet.

D'autant plus que je vous invite à prendre en compte le déséquilibre des forces en présence. D'un côté, nous avons le promoteur avec ses ressources financières phénoménales et ses armées de conseillers, d'avocats et autres experts et, de l'autre, des citoyens quelconques, sans moyens autres que le bénévolat.

Cette disproportion dans les dotations devrait encore alourdir le fardeau de la preuve échéant au promoteur.

Pour toutes ces raisons, je vous demande instamment de rejeter entièrement le projet de centrale éolienne à Saint-Valentin et Saint-Paul.

Merci.

Riaz Lakhanisky,

Résident de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix